

Dépenser moins pour vivre mieux

Le cas de boulangers paysans vivant en yourte

Geneviève Pruvost

Chargée de recherche à l'Institut Marcel Mauss – Centre d'études des mouvements sociaux.

Mots-clés

- Habitat léger
- Paysan
- Alternatives écologiques
- Ethnocomptabilité
- Réseau

Toute une population que l'on pourrait qualifier de « décroissante »⁽¹⁾, loin de faire état de privations, présente son mode de vie sous le sceau de l'abondance. Pour ces « alternatifs du quotidien » qui vivent pour partie dans des maisons ou sur des terrains à la campagne ou dans des petites villes (sans nécessairement vivre en communauté comme dans les années 1970), se mettre en marge du système de consommation de masse et adopter un mode de vie plus écologique en privilégiant l'autoconstruction, l'autoproduction, la « récup' », l'achat d'occasion, ainsi que la mise en commun d'objets ou de lieux constitue un enrichissement inestimable. S'élabore une toute autre conception de la richesse et de la pauvreté, inversant les catégories ordinaires du luxe et du dénuement : la modernité, urbaine et anonyme, fondée sur la centralité des transactions monétaires pour l'assouvissement du moindre besoin élémentaire, est perçue, à tous les niveaux, comme intrinsèquement appauvrissante, *a fortiori* pour les classes populaires, qui n'ont d'autres choix que de consommer. Que se passerait-il si, avec la même somme d'argent, les plus démunis avaient accès à une terre cultivable avec des frais de logement réduits ? Pour les partisans de « l'utopie concrète », vivre plus écologiquement, cela ne peut pas consister à payer deux fois plus cher des biens et des services certifiés « biologiques » ou « basse consommation » ; c'est bien, au contraire, dépenser moins pour vivre mieux.

Étant donné la récurrence de ces points de vue lors des enquêtes, il était devenu important de mettre à l'épreuve les professions de foi et les pratiques en procédant à une enquête microéconomique sur un ménage : si des personnes qui vivent en cohérence avec leurs idées affirment qu'elles sont riches de vivre de peu, avec quelle somme d'argent et quelles ressources en nature exactement « joignent-elles les deux bouts » ? Quelle évaluation font-elles des biens et des services qu'elles ont à disposition ? Sur la centaine de récits de vie menés⁽²⁾, une monographie

familiale a été conduite sur la vie de Laurent, 38 ans, Marie, 37 ans, et leur fille Lola âgée de 3 ans, qui habitent à Valondes, un village de neuf cent quatre-vingt-quinze habitants à trois heures de la capitale régionale. Ce couple de boulangers paysans⁽³⁾ a la particularité d'habiter dans une yourte et d'appartenir à un réseau social d'une cinquantaine d'alternatifs, répartis sur un territoire d'une vingtaine de kilomètres carrés, qui résident, pour partie, en habitat léger dans des cabanes, roulottes, yourtes et, pour partie, dans des gîtes et des maisons en pierre.

Comment Laurent et Marie, qui logent dans une yourte de 30 m² sans électricité ni eau courante, peuvent-ils estimer vivre « bien » avec 1 400 euros par mois pour trois (allocations familiales comprises et impôts déduits) ? Laurent n'a pas le baccalauréat et Marie possède un diplôme d'études universitaires générales ; ils ne prévoient pas de reprendre leurs études, ils ont toujours vécu à la campagne et vivent, depuis 2004, sur le même terrain, qu'ils ont progressivement acheté. En 2013, Laurent et Marie possèdent deux vaches, deux chèvres, quatre brebis, un poulailler conséquent et douze ruches. Ils ont un potager qui leur permet d'être relativement autonomes dix mois sur douze. Leur principale ressource financière provient de la fournée de pain bihebdomadaire qu'ils pétrissent à la main, cuisent au feu de bois et vendent eux-mêmes au marché, à laquelle s'ajoute la vente des excédents de la ferme, ce qui leur rapporte environ 1 400 euros par mois. Selon les critères de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), ce ménage vit pourtant, en termes strictement financiers, sous le seuil de pauvreté (estimé à 1 764 euros, en 2016, pour deux adultes et un enfant).

Pour savoir comment le couple atteint l'équilibre économique, l'enquête ethnocomptable implique de restituer l'évaluation que chaque membre fait de ses ressources par une ethnographie du quotidien au jour le jour et un

(1) Pour une explicitation sur la difficile désignation de cette population, voir Pruvost (2014).

(2) Les départements ne seront pas nommés pour des questions d'anonymisation. Tous les lieux cités sont fictifs.

(3) À ne pas confondre avec les « paysans boulangers » qui sont des boulangers qui fabriquent aussi leur farine et sont meuniers.

recueil d'archives personnelles collectées sur place, consignés dans un journal d'enquête extensive⁽⁴⁾. Il s'agit ensuite de formaliser les évaluations estimées par les acteurs sur la cherté d'éléments de leur vie ou de leur incommensurabilité, en synthétisant l'information dans des tableaux comptables, des emplois du temps ou des inventaires, soumis aux enquêtés pour correction. Que Laurent et Marie aient accepté une telle investigation ne tient pas seulement à leur curiosité. Leur participation en dit long sur la redéfinition des contours du militantisme qui s'opère au sein des alternatives écologiques : les plus engagés sur la réforme du quotidien sont pris à plein temps par leurs expérimentations agricoles et domestiques. N'ayant pas la possibilité de s'absenter régulièrement pour se rendre aux grands rendez-vous écologiques et libertaires, ils se concentrent sur l'action locale mais ils n'en sont pas moins soucieux de prouver que leur choix de vie est éminemment politique. Ils ouvrent très volontiers leur terrain aux visiteurs et font preuve d'une grande hospitalité dans la perspective de convaincre de la viabilité de leur « démarche » (journal d'enquête, 5 juillet 2013).

L'enquête ethnocomptable, parce qu'elle ajoute à l'ethnographie des opérations de quantification de tous ordres, ne va cependant pas de soi, pour des acteurs qui dénoncent la prolifération néolibérale des outils de quantification à des fins de contrôle et de standardisation. Laurent et Marie sont, par exemple, hostiles au puçage électronique des brebis et des chèvres, et refusent le statut d'agriculteurs pour ne pas entrer dans les canons imposés par la chambre d'agriculture. Mener une enquête sociologique qui se propose d'enregistrer les entrées et les sorties d'argent, c'est prendre le risque de réduire ce type de mode de vie à une série de transactions rentables, tout à fait compatibles avec le mode de vie capitaliste, alors même que, pour ces militants du quotidien, il importe de prouver la viabilité de formes de partage non marchand. Il est donc périlleux, pour eux, de refinanciariser une démarche dont l'objectif est de démontrer que ce mode de vie n'a, précisément, pas de prix. La méthode de l'ethnocomptabilité permet de résoudre en partie cette aporie en déjouant les impasses de la comptabilité classique : il ne s'agit pas de convertir l'ensemble des échanges en équivalents monétaires ou en calculs profitables, mais bien d'observer des procédures d'évaluation ordinaires, indissociables,

d'arbitrages plus larges sur ce qu'est une bonne vie sur le plan familial, amical, militant et professionnel. À la suite de Marshall Sahlins (1976) et de Karl Polanyi (1983), la sphère dite « économique » de satisfaction des besoins matériels de l'individu ne constitue pas, en effet, une fin en soi, encore moins une sphère autonome, distincte de la politique, de la morale et de son insertion dans différents réseaux sociaux. Il se joue tout autre chose dans ces transactions qui « *concourent au maintien des relations sociales et de la structure sociale quand bien même elles n'accroissent en rien le stock de biens* » (Sahlins, 1976, p. 239). Dans une démarche ethnocomptable, « *ce qu'on appelle abstraitement "le marché" devient concrètement des marchés, des concentrations d'occasions de rencontres pour transactions, n'occupant elles-mêmes qu'une partie des paysages, localisées parmi des possibilités plus larges d'interaction* ». Il s'agit d'établir des « *bilans situés de bien-être* » (Cottureau et Marzok, 2012, p. 17).

Pour comprendre comment Laurent et Marie s'organisent pour gagner si peu d'argent, tout en estimant vivre dans l'aisance, il importe de décrire préalablement le fonctionnement général du groupe d'alternatifs auquel ils sont affiliés. Ce point ayant déjà fait l'objet d'un article (Pruvost 2015 a), on s'intéressera ici aux bases matérielles de leur installation qui permettent au couple de faire des économies substantielles et d'accéder à un mieux vivre, à savoir l'acquisition progressive d'un domaine d'exploitation de vingt-huit hectares sur lequel ils vont vivre en habitat léger avec un minimum de consommation énergétique – en ne dissociant pas les dépenses et les non-dépenses des inestimables bénéfices en nature qu'ils retirent de leurs réseaux d'entraide amicale, familiale, locale. Des principes d'économie paysanne de superposition des activités et de circulation des biens seront enfin montrés, qui permettent à ces alternatifs écologiques de mettre en œuvre leur idéal vivrier de polyactivité, sans compter ni leur temps ni leur argent.

Avoir un terrain à soi dans l'interdépendance

Vivre de peu – volontairement – en goûtant le « *luxe d'être pauvre* » (Karine, saltimbanque, 35 ans, récit de vie, 2012, qui vit en roulotte, sur un terrain voisin de Laurent et Marie), c'est d'abord vivre quelque part. Laurent et Marie ne se sont pas installés n'importe où et à côté de n'importe qui. Ils ont choisi de vivre à Valondes en

(4) À partir de notes prises *in vivo* minute par minute, ont été rédigées cent cinquante pages de journal d'enquête pour une fois quatre jours et une fois cinq jours à trois saisons différentes avec une prise de notes *in vivo* en 2013, heure par heure puis soixante-dix pages pour trois fois quatre jours d'immersion à partir d'une prise de notes *a posteriori* en 2014 et 2015.

« *locavores* », selon leur terme (à savoir consommer uniquement des produits locaux), dans une zone rurale dans laquelle ils savent que peuvent se déployer librement des expériences alternatives écologiques. Comment ont-ils pu y acquérir progressivement un domaine d'exploitation de dix-huit hectares et y installer une ferme sans mur bâti ni capital foncier, ni emprunt ? L'étude ethnocomptable permet d'aller au-delà de l'inventaire des titres de propriété et des locaux immobiliers afin de mettre en évidence des processus d'acquisition singuliers, indisociable d'une évaluation plus large d'un mode de vie qui se veut exemplaire.

L'insertion dans un réseau dense de proches

Laurent et Marie n'auraient guère pu s'installer s'ils n'avaient pu compter préalablement sur un réseau dense d'alternatifs – réseau avec un mode de fonctionnement en face à face et non virtuel par ailleurs (Pruvost, 2015 a). Les trente-trois récits de vie recueillis ont permis de reconstituer la genèse de ce groupe et la place occupée par Laurent et Marie – qui ont en commun d'avoir grandi dans les environs, sans être natifs de la région – et de constituer des éléments sédentaires dans un groupe composé pour partie d'artistes et d'artisans en perpétuel déplacement. Laurent, fils d'un couple d'avocats expatriés, a passé une partie de son enfance dans un village en Afrique avant de déménager à Varelle (cinq mille quatre cents habitants), à huit kilomètres de Valondes. Préférant le plein air aux études, Laurent n'a pas son baccalauréat, il suit une formation d'animateur nature, tout en enchaînant les petits boulots dans la France entière – de chauffeur de bus à berger. Il voyage en routard plus d'un an en Afrique où il apprend à vivre en autonomie dans la jungle et sait qu'à son retour, il travaillera la terre. Marie, fille d'un plombier et d'une intendante de collège de la région parisienne, vit dans la campagne de Varelle depuis ses un an. Elle a fait de la chorale à haut niveau mais, n'étant pas passée par le conservatoire, elle sait qu'elle ne pourra pas en faire son métier ; parallèlement elle passe un brevet de technicien supérieur de gestion qu'elle obtient. Elle est embauchée au secrétariat d'une petite usine agroalimentaire de la région.

Le point de bifurcation de la trajectoire de Marie, c'est sa

rencontre décisive, à l'âge de 27 ans, d'un personnage charismatique, Eliette, 32 ans, professeure de dessin qui, à partir de 2003, organise la vente hebdomadaire de pain bio pétri à la main et cuit au feu de bois, dans l'idée de créer une alternative rurale conviviale. Cette vente attire des jeunes gens de passage, dont des musiciens vivant en tipi ou en camion, mais aussi des curieux comme Marie. Une amitié forte se forge immédiatement entre Eliette et d'autres jeunes. Ils décident d'acheter un terrain de 4 000 m² qu'ils appelleront le « terrain collectif » proche du terrain d'Eliette, financé par une dizaine d'entre eux (dont Marie), selon les ressources de chacun mais acheté au seul nom du maraîcher en titre du groupe, le mieux placé pour acquérir cette terre agricole. Il va de soi (et c'est encore son principe de fonctionnement actuel) que ce terrain n'appartient à personne, sinon à ses résidents du moment qui ont la charge de son entretien. Dans le rejet de toute formalisation institutionnelle en association ou en communauté, s'édifient des cabanes aux formes organiques au gré des inspirations de chacun, s'organisent des spectacles de chant, de théâtre et de danse, des ateliers de reconnaissance de plantes sauvages, de vannerie⁽⁵⁾. Selon les formules d'Eliette (récit de vie, 2013), il s'agit de s'immerger dans une « *nature nourricière* », de s'initier à la simplicité du « *fait main* » et du glanage, et de lever les « *inhibitions* » par le partage d'expériences communes. Par souci de cohérence avec des principes anarchistes de rejet de l'emprise de l'État, personne ne perçoit le revenu de solidarité active (RSA)⁽⁶⁾.

En 2009, Laurent et Marie rompent les contacts avec Eliette à la suite de désaccords politiques : Laurent acquiert un petit tracteur, contrevenant au principe radicalement technophobe défendu sur le terrain collectif. Le couple qui s'est spécialisé dans la confection du pain veut par ailleurs s'installer en tant que boulangers en bio sur les marchés. Ce projet d'activité régulière, certifiée, s'éloigne du principe de non-travail, défendu par Eliette, qui prônait à l'époque le maintien d'une confection conviviale de pain, vendu à prix libre. Cette fâcherie avec la figure matricielle d'Eliette n'a cependant pas entraîné de ruptures avec le reste du groupe – signe du fonctionnement très horizontal et non pyramidal de ce réseau (Pruvost, 2015 a).

(5) On constate « une assez grande hétérogénéité sociale à Valondes avec d'un côté les enfants de médecin et d'ingénieur, petits-enfants de châtelains et de l'autre, les enfants de petits agriculteurs, mécaniciens, postier et cheminots : un quart des parents est cadre supérieur, un quart est agriculteur, le reste appartient aux classes moyennes (artisans, commerçants, commerciaux, petits fonctionnaires) et il n'y a qu'un fils d'ouvrier. Si, à l'évidence, il ne s'agit pas d'une population prolétaire, il ne s'agit pas non plus d'une élite culturelle ou financière. On constate la même disparité en termes de niveau d'étude, avec cinq personnes non bachelières, six avec seulement le bac, huit avec un bac + 2, quatre avec une licence et sept avec un niveau bac + 4 ou plus (ingénieur, orthophoniste, ergothérapeute, juriste) » (Pruvost, 2015 a).

(6) Cette prestation versée par les caisses d'Allocations familiales permet d'assurer aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu variable selon la composition du foyer.

Laurent et Marie tissent d'autres liens, à une dizaine de kilomètres de là, avec Jo, menuisier, adepte du cheval de trait, et Erelle, une aide-soignante devenue fromagère, qui leur louent le fournil pour une somme très modique (80 euros de pain par mois avec la rénovation du four à leurs frais). Les deux couples deviennent amis et créent leur propre réseau, davantage centré sur l'activité agricole bio (labellisée ou non labellisée). Loin d'une disparition de l'expérience communautaire (Léger et Hervieu, 1979) s'opère une diffusion rhizomatique avec des bourgeons qui peuvent ramifier en d'autres points (Deleuze et Guattari, 1980) : à une dizaine de kilomètres, un ingénieur, natif des lieux, enthousiasmé par la dynamique du terrain collectif, décide de louer les parcelles de la ferme de ses parents à raison de 30 euros par mois pour des activités agricoles, artisanales et culturelles et/ou pour un hébergement en camion ou caravane. S'ouvre un squat dans la petite ville de Framont à une trentaine de kilomètres avec un atelier de couture, un potager et une crèche collective. Ces sous-réseaux qui gravitent autour de l'agriculture bio, de l'écoconstruction, de la médecine douce, de musiques et de danses du monde, forment une même « constellation » (Collectif Mauvaise troupe, 2014), qui réunit des artistes nomades vivant en camion et des paysans syndiqués à la Confédération paysanne.

La caractéristique principale de ce réseau alternatif, c'est l'absence de cloisonnement dans l'espace (avec une grande circulation entre les micromondes), la solidité des liens établis depuis plus de dix ans et la rapidité des recompositions amicales, amoureuses, militantes, qui permet l'intégration des nouveaux venus. Ce fonctionnement souple assure une base solidaire, indispensable pour ceux qui décident de vivre en marge du monde conventionnel : ils savent qu'ils peuvent compter sur des hébergements gratuits, des échanges de savoir-faire et divers coups de main pour leurs chantiers (Pruvost, 2015 a et b).

Loin d'exclure les familles d'origine, cette chaîne de solidarité s'étend jusqu'aux parents et à la fratrie. Ce réseau, composé pour moitié de natifs de la région, se caractérise par le maintien de liens familiaux forts – par-delà les différences patentes en termes de modes de vie. En restant proches de leurs parents, Laurent et Marie ne constituent pas une exception au sein du groupe. Si le couple n'envisage pas de s'installer ailleurs, c'est qu'ils se trouvent au cœur d'un réseau de proches qui est aussi un réseau d'entraide multilatéral.

Acquisition progressive de terres et intégration locale

Quel est le processus par lequel Laurent et Marie, partis du terrain collectif, en sont venus à acheter progressivement des bois et des friches ? Comment évaluent-ils cet achat ? Se trouvant au croisement de plusieurs réseaux sociaux, le couple ne cesse de se démarquer des exploitants agricoles conventionnels : combien aurait-il payé s'il avait tout acheté neuf comme les agriculteurs subventionnés par la politique agricole commune ? Les discussions entre Laurent et Marie sont émaillées de ce type de références comparatives y compris entre leur situation et le mode de vie de ceux qui sont restés fidèles à l'esprit du terrain collectif. L'analyse de leur microéconomie part ainsi de leur propre échelle de comparaison, et la systématise en chiffrant au moins l'une ou l'autre option – chiffrage qu'ils livrent approximativement, mais qui permet d'éclairer leurs arbitrages (tableau 1).

Laurent et Marie ont tout d'abord renoncé à la location de terres, alors que c'est une pratique peu coûteuse et courante chez les agriculteurs. En 2012, date du début de l'enquête, ils auraient déboursé 1 873 euros par an pour l'ensemble des douze hectares de bois et de friche. Pourquoi préfèrent-ils acheter ? Pour mener des expériences agricoles pérennes et vivre durablement en habitat léger, il est plus sûr de posséder un terrain. Par ailleurs, comparativement à d'autres terrains d'enquête, l'accès à la terre dans le canton n'est pas verrouillé par les vieilles familles ou les gros agriculteurs de Valondes qui disposent de terres bocagères avec des parcelles enclavées⁽⁷⁾. Marie acquiert un premier terrain en 2004 au prix du marché, puis les vendeurs, prenant conscience de la manne que représentent ces alternatifs en quête de friches, haussent les prix. Laurent et Marie se trouvent ainsi à payer entre deux fois et huit fois plus cher entre 2005 et 2013 : en neuf ans, ils ont dépensé 39 000 euros, pour huit hectares de friches et de bois qu'ils ont achetés très chers, soit quasiment au prix de bonnes terres agricoles. Mais pour eux, « avoir obtenu des champs proches les uns des autres » en neuf ans, c'est incontestablement une « chance » (journal d'enquête, 6 mars 2013). Pour changer les bêtes de parcelle à pied et pour passer rapidement d'une activité à l'autre, « ça nous fait gagner un temps fou » (Laurent, journal d'enquête, 8 mars 2013).

Ces achats de terres connexes reposent cependant sur un lent et patient travail d'entretien des réseaux locaux. Car

(7) Dans le département, les exploitations font quarante-neuf hectares en moyenne, alors que la moyenne nationale est de cent hectares.

Tableau 1 - Évaluation du prix de l'achat et de la location des terres agricoles et des bois dont disposent Laurent (L.) et Marie (M.)

| Inventaire des parcelles | Prix effectivement payé | | | Autres prix possibles | |
|--|--|--|--|--------------------------|---|
| | Prix (hors frais de notaire) payés par L. et/ou M. entre 2005 et 2013 (en euros) | Évaluation en nature ou en temps de travail | Prix au m ² payé par L. et/ou M. (en euros) | Prix possible de l'achat | Prix possible de location pour le Département décidé par arrêté préfectoral en 2012 |
| Parcelles achetées | | | | | |
| Usage entre 2003 et 2009 par L. et M. du fournil, des cabanes et des activités qui ont lieu sur les 10 000 m ² du terrain collectif, acheté en 2004 par les alternatifs de Valondes | nc | Défrichage et aménagement continu, menés par différentes vagues d'occupation du lieu, travail inestimables en temps de travail | nc | nc | 168 euros par an (terre de catégorie 5 à 42 euros par an et par hectare) |
| 6 630 m ² achetés en 2004 par M. pour y poser une yourte d'habitation principale en 2004 avec l'argent du travail de M. | 2 500 | Cinq jours de travail à deux pour dégager une clairière de 1 000 m ² sur les 4 000 m ² | 0,41 | 0,39 (soit 2 340) | 26 euros par an (terre de catégorie 5 à 42 euros par an et par hectare) |
| 51 480 m ² achetés en 2005 (parcelles du verger, poulailler, bois, potager) avec l'argent d'un héritage grand-paternel de L. | 18 500 | | 0,35 | 0,39 (soit 20 077) | 766 euros par an (terre de catégorie 5 à 42 euros par an et par hectare) |
| 4 500 m ² achetés en 2011 (parcelle du lavoir) avec l'argent du travail de M. | 3 000 | | 0,29 | 0,41 (soit 1 845) | 20 euros par an (à 42 euros par an et par hectare) |
| 4 180 m ² achetés (date nc) (parcelle de bois derrière le verger) achetée en commun par L. et M. | 3 000 | | 0,71 | 0,45 (soit 11 125) | 105 euros par an (terre de catégorie 5 par an et par hectare) |
| 25 200 m ² (parcelle du « parking » et des bois derrière) achetés (date nc) par les parents de L., donation en 2013 à L. | 9 000 | Cinq jours de travail de défrichage par L. | 0,36 | 0,45 (soit 1 125) | 375 euros par an (catégorie 5 à 42 euros par an et par hectare) |
| Total pour l'achat de 8,83 hectares de friches et de bois | 39 000 | | | 36 512 | 1 206 euros par an |
| Parcelles louées ou prêtées | | | | | |
| 16 800 m ² de terre agricole loués depuis 2010 (échangés en 2013 contre 18 000 m ² près de chez eux) | 222 par an | Miel (kilogrammes nc) et entretien du terrain | | | 250 euros par an (terres de catégorie 1-2) |
| 14 800 m ² de pâture contre miel à un ancien voisin du village (date nc) | | | | | 220 euros par an |
| 10 000 m ² de pâture à une voisine (date nc) | | | | | 138 euros par an |
| 2 000 m ² de pâture à un ancien du village + 2 000 m ² de pâture (officieusement occupé) (date nc) | | Entretien du terrain | | | 59 euros par an |
| Total déboursé pour 4,56 hectares de pâture | 222 euros par an | | | | 667 euros par an |

nc : non connu-e-s. L. : Laurent / M. : Marie.

il faut disposer de l'information de la vente. Une partie du travail invisible de Laurent consiste donc à entretenir des bonnes relations avec les anciens du village et ses nombreux voisins propriétaires fonciers et agriculteurs⁽⁸⁾ : « C'est typiquement un truc que j'apprends au marché du dimanche matin ou en causant de -ci de -là. C'est difficile d'avoir l'oreille partout pour être au courant des "occases". C'est vraiment le truc le plus difficile. Il ne faut pas paraître fouille-m... ». Il faut ensuite disposer de l'argent nécessaire. Pour l'acquisition de cinq hectares, Laurent bénéficie de l'héritage de son grand-père, soit, au total, un don de 17 500 euros.

Comment ont été financés les autres hectares ? La majeure partie des terres restantes a été acquise par

Marie, avec l'« argent de [son] "travail" », selon ses termes, accumulé entre 2004 et 2007 – date à laquelle le couple se lance officiellement dans la boulangerie. Comment une telle performance budgétaire est-elle possible, sachant que Marie touche un salaire minimum de croissance (Smic) un an à plein temps puis deux ans à mi-temps ? Sur trois ans de perception du Smic net annuel, Marie gagne par mois, en moyenne, un salaire de 709 euros – somme tout à fait suffisante pour vivre et économiser, environ, 400 euros par mois (soit 14 400 euros en trois ans) sans s'estimer dans le besoin. Ces économies conséquentes tiennent à son mode de vie alternatif : durant cette période, elle bénéficie d'un hébergement illimité sur le terrain collectif, d'un accès au potager collectif, puis de son potager personnel, d'une auto-

(8) Dans les deux cantons arpentés par Laurent et Marie, la part des emplois dans le secteur agricole dépasse les 20 % (selon une estimation de l'Insee en 2009), soit un plus haut niveau qu'à l'échelle régionale.

production de pain, de la récupération de vêtements (grâce aux dons d'amis et à des achats à l'association de lutte contre la pauvreté et l'exclusion de leur canton, à savoir le Secours Populaire), de la participation libre aux activités et ateliers de ses différents réseaux alternatifs pour se former à l'autonomie alimentaire, énergétique, à diverses techniques constructives, assister à des spectacles de danse, cirque et chant. Sans cette dynamique, Marie et Laurent savent bien qu'ils n'auraient pu se lancer dans l'aventure de l'achat progressif de leurs terres, auxquels s'ajoutent un hectare et demi loué et huit hectares et demi prêtés, moyennant une contrepartie symbolique en nature.

Cette surface totale de douze hectares ne doit toutefois pas donner l'illusion qu'il s'agit d'un grand domaine. L'étude, en ne séparant pas l'inventaire des terres de leur évaluation, montre que l'accès à la propriété ne suffit pas. Dans leur stratégie victorieuse d'achat de champs mitoyens, Laurent et Marie ont dû faire abstraction de la qualité même des terres. Ils ont acquis, pour partie, de terres incultes. Pour quelle raison ? Cette biodiversité correspond à leur projet vivrier : chèvres, moutons, poules, ruches et potager se satisfont de leurs clairières, friches et bois qui présentent le second avantage de former une niche écologique, éminemment protectrice, tant à l'égard des regards intrusifs que des pesticides des champs voisins⁽⁹⁾. Quant aux hectares qui leur sont gracieusement prêtés, ils n'ont pas seulement pour avantage d'être proches et gratuits : ce sont des pâturages décisifs pour leurs deux vaches, de plein champ, qui ne seraient pas correctement nourries si elles devaient rester cantonnées à leur terrain en partie boisé. Il suffirait qu'une parcelle ne leur soit plus offerte pour que leurs vaches ne soient plus viables – raison pour laquelle Laurent cherche activement à acquérir de nouvelles terres. Conscient de la fragilité du dispositif, le couple entretient les meilleures relations possibles avec les villageois et veille à passer pour des alternatifs « sérieux », selon leur formule.

La jouissance de terres voisines constitue un enjeu majeur pour leur installation paysanne en bio. Il faut noter que l'accès à la propriété n'est pas ici évalué à l'aune d'un anticapitalisme de principe, mais en vertu des possibles locaux : les terres en friche sont surveillées de près par leurs propriétaires qui n'admettraient pas le « squat rural » ; l'achat permet de disposer d'une liberté d'action qui n'a pas de prix, puisque la constitution d'un petit

domaine permet une agriculture vivrière pérenne. En cela, le cas de Laurent et Marie est typique de l'installation progressive de toute une population alternative pour qui l'achat de terres, autrement dit, le régime de la propriété privée, devient – aussi paradoxal que cela puisse paraître – une forme de lutte contre la société de marché.

Quand la cohérence politique d'un logis produit du bien-être

L'achat des outils et des matériaux nécessaires à la fabrication d'un habitat léger constitue la deuxième opération qui permet de faire des économies substantielles, qui n'ont de sens que resituées dans l'impératif écologique de simplicité volontaire : renoncer à construire en dur, c'est diminuer l'emprise du bâti au sol, quitter les logiques industrielles de logement surdimensionné et, dans le même temps, faire la démonstration qu'une ferme peut sortir de terre sans subventions, ni investissements immobiliers coûteux : pour 135 m² d'espaces couverts fonctionnant en relative autonomie énergétique, Laurent et Marie ont déboursé un peu moins de 14 000 euros. Il s'agit d'une économie importante, comparativement à l'achat d'un terrain constructible ou à l'achat d'une ferme avec un grand terrain de 4 000 m², évaluée à 140 000 euros en 2015 dans ce secteur très touristique (tableau 2, colonne 5).

Acheter un terrain agricole pour y vivre en habitat léger implique toutefois une bonne connaissance des seuils de tolérance du voisinage à l'égard de modes de vie non conventionnels : ce type d'installation, en tant que résidence principale, est illégal et ne peut guère rester clandestin avec le passage des chasseurs. Il faut donc s'assurer préalablement de la politique municipale en la matière. Il se trouve que les maires successifs de Valondes et de la petite ville de Valuète de trois mille quatre cent quatre-vingt-dix habitants (dont dépend Valondes) sont des catholiques qui ont soutenu l'essor de concerts et de petits marchés de producteurs, en phase avec le récent développement touristique de cette zone rurale. Ils ont laissé faire la constitution du terrain collectif et la construction de cabanes. Laurent et Marie n'en restent pas moins vigilants car, à la différence des saltimbanques et des musiciens nomades de leur réseau qui vivent sur plusieurs régions, ils se sont sédentarisés sur un unique territoire. Ils respectent donc scrupuleusement un *modus vivendi* tacite : leur véhicule d'occasion est discret, ils s'engagent à ne rien construire en dur, ils scolarisent leur fille à

(9) Seulement 4 % de la surface agricole du département est certifiée AB.

Tableau 2 - Évaluation du logement principal et des dépendances de la ferme

| Description des éléments d'habitation et des locaux professionnels | Logique alternative de Laurent et Marie | | Logique intermédiaire | Logique marchande |
|---|---|---|--|---|
| | Prix payé par L. et/ou M. entre 2005 et 2013 | Évaluation en nature ou en temps de travail | Prix possible d'occasion (<i>leboncoin.fr</i> en 2015) | Prix possible d'un achat immobilier en 2015 (<i>seloger.com</i> 2015) ou prix d'achat en neuf (boutiques en ligne) |
| Achat d'occasion à des amis d'une yourte mongole isolée en feutre avec treillis et montants en bois de 30 m ² en 2005, automontée : pièce unique avec quatre espaces de couchage et quatre espaces de rangements : une chambre avec un lit de deux places, une chambre d'enfant avec un lit d'une place, une table ronde pour six personnes, une gazinière six feux et un petit évier | 4 000 euros | Une demi-journée de travail à deux | Entre 6 000 et 10 000 euros | 12 064 euros pour une yourte neuve isolée en feutre, montants et treillis en bois de six mètres (30 m ²) faite par leur ami Franz, menuisier à Valondes avec une toile acrylique, une porte vitrée double, vitrage en chêne, et un plancher démontable sans outil ou location d'une maison de 100 m ² avec six cents mètres de terrain à 700 euros par mois, soit 67 200 euros sur huit ans ou 140 000 euros pour l'achat d'une ferme ancienne de 100 m ² à rénover avec 2 000 m ² de terrain à Valondes |
| Bâche de la yourte en plastique | | Équivalent de 50 euros en troc (nc) + une journée de M. | | |
| Couture de la bâche de la yourte par une amie couturière | 50 euros + nc miel et bois | Quatre jours de travail à deux | | |
| Plancher en 2005 : Plancher en bois et pose par L. et M. | 200 euros | | | |
| Aménagement électrique et pose par L. et M. | 50 euros | | | |
| Dalle de béton coulée par L. et M. | Récupération | | | |
| Pierres de fondations et briques, posées par L. et M. | Récupération | | | |
| Oculus fait par leur ami Franz menuisier | 500 euros | | | |
| Total yourte | 4 900 euros | | | |
| Abri à bois en 2005 en bois et éverite autoconstruit (3 m²) | Récupération | Un jour de travail par L. | 100 euros en bois de 3 m ² | 129 euros en bois pour un abri fermée 2 m ² (Leroy-Merlin) |
| Abri à chaussures en 2006 en bois et éverite (3 m²) autoconstruit | Récupération | | 100 euros pour un abris fermé de 3 m ² | 129 euros en bois pour un abri fermé de 2 m ² (Leroy-Merlin) |
| Cabane des toilettes sèches (4 m²) en bois autoconstruite , avec un espace de rangements | Récupération | Deux jours de travail par L. | Entre 400 et 650 euros pour un abri en bois type chalet de 6 m ² à démonter soi-même | 830 euros pour un abri en bois type chalet de 6 m ² (Leroy-Merlin) |
| Cuisine extérieure avec mezzanine-grenier en bois, roseaux, toit bâché (cuisine-bar, stockage de nourritures, de vaisselles et d'outils) en 2006 de 14 m ² autoconstruite | Récupération + 50 euros pour la bâche | Trois jours de travail par L. | Entre 650 et 800 euros pour un abri en bois type chalet de 15 m ² à démonter soi-même | Autour de 3 000 euros pour un petit chalet en bois de 15 m ² (Leroy-Merlin) |
| Serre-tunnel avec arceaux et bâche en plastique (stockage outils et objets, douche solaire) de 60 m ² (6 x 12 m) | 1 500 euros | | Entre 300 euros et 1 000 euros dans la région | 1 500 euros |
| Grande caravane de 24 m² en 2012 (stockage outils, objets et laboratoire de fromagerie) | Récupération d'une amie qu'ils ont hébergée un an | | Entre 1 200 euros et 2 000 euros pour un mobil-home de 24 m ² | Autour de 25 000 euros pour un mobil-home de 25 m ² (boutique en ligne) |
| Prix total | 8 950 euros | | Entre 8 750 et 14 650 euros | Entre 42 652 et 198 489 euros |

nc : non connu-e-s. L. : Laurent / M. : Marie.

l'école communale et ils s'intègrent à la vie locale en vendant leur pain sur un petit marché qu'ils ont lancé sur la place de Valondes. En dépit de leur apparente bonne insertion⁽¹⁰⁾, le couple reste prudent. Quand Marie se rend compte qu'à la suite du tronçonnage de grands arbres d'un talus, le sommet de la yourte est visible du champ, elle s'inquiète. « *Nous, on est des tout petits... Ils peuvent nous jeter du jour au lendemain. On se méfie un peu. On s'entend bien avec les voisins, mais on ne sait jamais* » (Marie, journal d'enquête, 5 mars 2013). Mais Laurent est rassurant : au printemps, les branches coupées repousseront et ils seront à nouveau invisibles.

Une ferme sans corps de ferme : les atouts d'une installation légère

En 2005, Laurent et Marie optent pour une yourte mongole. Ils savent que cet habitat rond est un cocon où l'on se trouve à la fois au chaud et en prise avec le dehors : la paroi de feutre est si ténue qu'ils entendent le bruissement des arbres. Ils profitent du déménagement d'amis pour racheter leur yourte. Afin de diminuer les coûts, ils récupèrent des pierres et des briques pour les fondations, ils font eux-mêmes le terrassement, la pose du plancher et la liaison électrique au panneau solaire. Marie a dessiné le patron de la bâche qui recouvre le feutre et l'a donné

(10) Pour déterminer leur réputation, il faudrait mener une enquête spécifique sur les villageois. On se contentera de l'indice suivant : Laurent et Marie n'affirment subir aucune malveillance de leur part.

à coudre à une amie couturière du squat de Framont. Ultérieurement, ils font poser par un ami alternatif, menuisier, un oculus qui leur permet d'avoir plus de lumière. L'ensemble de ces aménagements leur coûte 900 euros, ce qui fait un investissement de 4 900 euros pour cinq jours et demi de travail à deux, disséminés en réalité sur plusieurs années (tableau 2, p. 111).

Si aucune place n'est perdue dans la yourte (qui contient deux chambres, une salle à manger et une cuisine), cette pièce unique ne constitue qu'une partie d'un logement aux frontières mobiles selon les saisons et les situations. À la yourte est adjointe une « cuisine extérieure » (sans cloisons avec des poutres soutenant un toit bâché) que Laurent a construite sans frais de matériaux de construction. Cette cuisine d'été, qui comporte un grand plan de travail, une cuisinière et un grand évier, leur sert par tous les temps : c'est là qu'ils passent leurs appels téléphoniques, que Marie fait une grande vaisselle tous les trois jours, que Laurent fume, qu'il fait la découpe des agneaux et des chevreaux, qu'ils reçoivent des amis pour l'apéritif. Mais c'est aussi leur frigidaire, un grenier pour leurs conserves, un lieu de stockage pour les outils et les grandes marmites. Dans le fond du terrain se trouve également une autre cabane qui abrite des toilettes sèches et sert d'espace de rangement. Pour accueillir les amis, il y a la roulotte de leur voisine Karine, souvent absente, et bien évidemment l'ensemble de leur terrain pour y poser un camion ou une tente. La taille de la maisonnée ne saurait donc se réduire au métrage précis des espaces couverts. Entre la yourte et la cuisine extérieure se déploie une clairière de 1 000 m² qui, selon le climat et les moments de la journée, se mue en vaste salon, salle à manger, salle de jeu ou atelier à ciel ouvert. Aux différents abris qui composent le logement principal, il faut ajouter les dépendances de la ferme qui ne peuvent prendre la forme d'un bâti, puisqu'il est interdit à Laurent et Marie de construire sans permis. Profitant néanmoins de la tolérance, à la campagne, d'entreposer tout type de véhicule, Laurent et Marie disposent d'une grande caravane. Il s'agit d'un don de Karine pour les remercier de l'avoir gratuitement hébergée pendant un an – illustrant ici la circulation des biens et des services dans ce réseau d'entraide. Laurent et Marie décident d'y faire leurs essais de fromagerie. Ils ont également monté une serre-tunnel achetée neuve (pour que la bâche en plastique dure longtemps et ne soit pas rapidement opacifiée comme c'est le cas quand c'est acheté pour un achat d'occasion). Cette serre leur permet, pour moitié, le stockage en tout genre (outils et objets de récupération en attente d'usage) et,

pour moitié, de potager, de jardin d'hiver et de salle de bains (avec une douche de camping portatif).

Le point le plus problématique de cette installation est l'absence de hangar : ils en auraient grand besoin pour y faire séjourner les vaches en hiver, mettre le foin au sec, récupérer du fumier, stocker leurs pommes de terre et installer une fromagerie en bonne et due forme, mais cette construction est très coûteuse (90 000 euros). Laurent et Marie décident de se contenter de faire comme ils ont toujours fait, dans la lignée de leur mentor, un éleveur-fromager bio, qui s'est constitué une ferme en louant l'intégralité de ses pâtures sans bâtiments et qui promeut le modèle d'une exploitation légère : les vaches qui n'ont guère besoin des compléments alimentaires industriels sont bien mieux nourries d'herbage et du foin de parcelles variées. Comme il est possible de traire à la main ou d'utiliser des machines portatives, nul besoin d'une étable. Quant au foin, il peut rester dehors. Il vaut mieux quelques balles de foin qui prennent l'eau que d'investir dans un hangar. Forts de ces principes agricoles, Laurent et Marie se lancent dans l'élevage sans autre équipement que des piquets pour clôturer les pâtures et des seaux pour la traite à la main. Ce choix d'installation va donc de pair avec un art de la débrouille et du bricolage, qui relève tout à la fois du souci de limiter les dépenses et du plaisir de faire soi-même du sur-mesure avec les matériaux glanés ici et là : au total, le logement et les bâtiments agricoles en habitat léger ne leur ont coûté que 8 950 euros, soit à peu près le même prix que s'ils avaient tout acheté d'occasion (tableau 2, colonne 42), sans rien faire de leurs mains, mais ces transactions plus anonymes ne leur auraient pas apporté la même satisfaction.

Autonomie en énergie et en eau : une réduction des besoins sans privations

Dernier rouage important de ce dispositif, il s'agit de l'autosuffisance énergétique et en eau, adaptée à leurs besoins, qui sont minimes du fait même de leur mode de vie. La cuisinière et le frigidaire de la fromagerie fonctionnent au gaz. Le panneau solaire posé sur le toit de la cuisine extérieure leur permet de recharger téléphones et ordinateurs portables et d'avoir trois lampes led (qui consomment peu d'énergie). Ils n'ont pas prévu de lave-linge, ayant opté pour la laverie automatique ou des machines chez les parents de Laurent. Ils s'en arrangent d'autant plus que le déplacement en voiture est toujours combiné avec d'autres courses. Ils n'ont donc guère besoin d'augmenter leur production électrique.

Tableau 3 – Investissements, de 2005 à 2012, en équipements pour l'eau, le chauffage, le gaz et l'électricité du logement principal et de la ferme

| Inventaire des équipements | Budget-temps déboursé par Laurent et Marie | | Logique intermédiaire |
|---|---|--|--|
| | Prix payé par L. et/ou M. entre 2005 et 2013 (en euros) | Évaluation en nature ou en temps de travail | Prix possible d'occasion (<i>leboncoin.fr</i> en 2015) |
| Gaz et électricité | | | |
| Six petites et une grande bombonne de gaz | Récupération | | Cuisson au feu de bois ou réchaud |
| Éolienne + mât (non mise en service, stockée) achetée sur <i>leboncoin.fr</i> | 750 | | Panneau solaire portatif (vendu pour les caravanes) |
| Un panneau solaire neuf de haute qualité + onduleur + transformateur + batterie (pour trois lampes Led et une prise) auto-installés | 600 | Un jour de travail pour L. | |
| Groupe électrogène (en panne) | 150 | Échange de services avec voisin pour l'usage occasionnel de son groupe électrogène | |
| Prises des parents et d'amis alternatifs habitant dans des maisons chez qui ils peuvent recharger leur téléphone | | Échange de services | Usage des prises des proches qui ont une maison en dur |
| Partage du congélateur de leur voisin Luc à un kilomètre | | Échange de services (livraison du pain, garde de son chien etc.) | Nourriture : pas de surgelés |
| Trois batteries (pour la clôture des vaches, des chèvres et une multifonction) | 175 + deux récupérations de batterie de leur propre voiture | | |
| Chauffage | | | |
| Poêle neuf et de haute qualité en 2005 | 1 200 | - | Cheminée en terre auto-construite |
| Achat d'un tuyau de poêle neuf en 2005 | 75 | - | |
| Tronçonneuse n° 1 en 2005, tronçonneuse n° 2 en 2008, tronçonneuse n° 3 | 200 + 600 + 350 | - | Glanage de bois mort débité à la hache |
| Toilettes | | | |
| Poubelle de cent litres + planche + lunettes de toilettes | Récupération | - | Dans la nature avec paillage des matières fécales |
| Eau domestique | | | |
| Auto-installation d'une récupération d'eau de pluie du toit de la cuisine extérieure dans une cuve en béton de trois mille litres, enterrée avec un filtre de sable et de graviers + gouttière + transport de la cuve avec la remorque d'un ami + trou fait à la main | 1 000 | Deux jours de travail | Usage d'un puits et récupération d'eau de pluie |
| Autoconstruction d'une phytoépuration de 5 m ² pour l'eau de vaisselle avec une mare (trou fait à la main, bâche dans le fond et plantations de joncs et roseaux) | 50 | Deux jours de travail pour L. et M. | Eau usée directement mise au pied des arbres |
| Eau pour la ferme | | | |
| Eau du puits de leur voisin Luc à un kilomètre pour l'élevage | - | Échange de services | |
| Eau de la mare à canard de Jean-Jacques à un kilomètre pour l'élevage et le potager | - | Échange de services | |
| Deux tonnes à eau (deux mille quatre cents litres) sur remorque pour les poules | Récupération | - | Végétariens, contre l'exploitation animale : pas d'élevage |
| Essieu pour la remorque de la tonne à eau pour la poule en 2012 | 170 | - | |
| Citerne de mille deux cents cinquante litres pour les vaches + pompe à eau en 2010 | 500 | - | |
| Citerne de mille litres pour la fromagerie dans la caravane en 2013 | 700 | - | |
| Pompe à eau sur site internet <i>leboncoin.fr</i> en 2013 | 150 | - | |
| Cuve de récupération d'eau de pluie de mille litres pour le potager | Récupération | - | |
| Une vingtaine de bidons et jerricans | Récupération | - | |
| Total | 5 395 | | |

L. : Laurent / M. : Marie.

Ils ont renoncé à installer leur éolienne ou à remplacer leur générateur en panne. Leurs besoins en chauffage sont également très réduits puisqu'ils sont concentrés sur la seule yourte de 30 m², équipée d'un poêle que Laurent et Marie ont souhaité acheter neuf pour être économes en bois. Ils consomment trois stères annuelles qui proviennent de leurs propres arbres, tronçonnés par Laurent – avec des frais fixes évalués à 300 euros qui leur sont remboursés par la vente de trois autres stères de bois par an à leur famille, tout en restant excédentaires en bois de chauffe. « *Le bois, c'est une autre de nos richesses. [...] On n'est pas toujours à fermer la porte de la yourte... C'est notre luxe !* » (Marie, journal d'enquête, 5 mars 2013). Ils ont, en outre, de l'eau domestique en abondance : la pluviométrie, bien que irrégulière, permet à leur cuve de trois mille litres d'être remplie toute l'année. Grâce à l'enterrement de la cuve et au filtre de sable et de graviers, ils n'ont pas besoin d'acheter d'eau potable. Ayant opté pour les toilettes sèches qui fonctionnent avec de la sciure de bois (que leur ami menuisier leur donne gratuitement), ils n'ont presque aucune

eau grise à retraiter, comparativement à une maison conventionnelle. Pour leur seule eau de vaisselle, la petite phytoépuration qu'ils ont creusée dans la clairière suffit amplement. L'eau pour les bêtes est obtenue par le biais d'échange de services avec des voisins que cela ne prive guère (tableau 3).

Ainsi le coût total des installations pour l'eau, le gaz et l'électricité (pour le logement principal et la ferme) est modique : une moyenne de 128 euros par mois pour l'année 2013 (tableau 4) pour un investissement initial de 5 395 euros. Cette faible dépense tient au fait qu'il s'agit d'énergies renouvelables auto-installées et qu'ils se sont organisés pour limiter leurs besoins et avoir accès à des compléments en électricité ou en eau dans un périmètre proche. Laurent utilise le puits et les casiers vides du congélateur d'un voisin célibataire à qui il livre le pain à domicile, il peut également puiser dans la mare d'un autre voisin à qui il prête des machines agricoles. Pour l'installation du panneau solaire, ils ont bénéficié des conseils d'un ami de leur réseau rencontré sur le terrain collectif.

Tableau 4 – Frais de fonctionnements en 2013 en eau, chauffage, gaz et électricité

| Description des frais | Prix payé par L. et/ou M. (en euros) | Évaluation en nature ou en temps de travail |
|---|--------------------------------------|---|
| Gaz et électricité | | |
| Six recharges de gaz par an pour cuisine à 36 euros | 216 | |
| Trois recharges de gaz par an pour le frigidaire du fromage sur les six mois d'expérience fromagère | 108 | |
| Nouvelle batterie pour le panneau solaire | 75 | |
| Deux batteries constamment en charge chez un voisin | | Échange de services |
| Chauffage | | |
| Quatre chaînes de tronçonneuse par an à 40 euros | 160 | Trois semaines par an à temps plein par Laurent pour le défrichage, le tronçonnage, le débitage, le brûlage des fagots et le rangement réparti sur trois mois |
| Un guide de tronçonneuse | 70 | |
| Cinq litres d'essence à 7 euros pour trois stères x quatre au minimum par an | 28 | |
| Huile de chaîne (bidon de cinq litres par an) | 30 | |
| Pièces détachées de tronçonneuse | 30 | |
| Tronçonneuse d'occasion évaluée à 350 euros | 250 | + 100 euros de troc (L. ne sait plus contre quoi) |
| Eau domestique | | |
| Frais de laverie automatique (10 euros par semaine) par an à Varelle, quatorze kilomètres | 520 | 1h30 toutes les semaines cumulées à un temps de courses |
| Dix litres d'eau en bouteille (quatre-vingt-dix cm par litre) par semaine depuis six mois en raison de présence de vers blancs (filtre non nettoyé depuis huit ans) | 43 | |
| Eau de la cuve de récupération d'eau de pluie pour cuisine et lavage de dents | - | |
| Machine à laver des parents de L. à huit kilomètres | - | 1h30 tous les quinze jours cumulés à une douche et des discussions |
| Toilettes sèches | | |
| Vidage du seau (poubelle de cent litres) des toilettes sèches au compost toutes les trois semaines | - | Trente minutes toutes les 3 semaines |
| Sciure de bois prise chez leur copain menuisier Franz | - | Un sac de <i>nc</i> kilogrammes tous les <i>nc</i> mois |
| Eau pour la ferme | | |
| Javel pour l'eau des bêtes depuis un an | 15 | |
| Deux tonnes d'eau (deux mille quatre cents litres) pour les poules sur remorque | - | Trente minutes toutes les 7 semaines |
| Citerne de mille deux cents cinquante litres pour les vaches + pompe à eau n° 1 en 2010 | - | Trente minutes toutes les 3 semaines |
| Citerne de mille litres pour la fromagerie dans la caravane en 2013 | - | Trente minutes toutes les 3 semaines |
| Total | 1 545 soit 128 euros par mois | |

nc : non connu-e-s. L. : Laurent / M. : Marie.

Cette entraide, si elle est gratuite sur le plan financier, est l'objet d'une attention constante impliquant un fort investissement en sociabilité, comme le montrent les deux premières colonnes du tableau 3 qui font l'inventaire des équipements et de leur provenance. « *Le moindre prétexte est bon pour rendre service et entretenir le relationnel* » (Laurent, journal d'enquête, 5 mars 2013)

Comme le reste de leurs arbitrages budgétaires, ces choix d'équipement ne sauraient se résumer à une stratégie de réduction des dépenses. Laurent et Marie inscrivent l'autonomie énergétique de leur ferme dans une logique d'intégration villageoise, elle-même liée à une démarche globale de critique de l'énergie nucléaire et du consumérisme. Avec un tel positionnement, l'interdit municipal d'installer l'eau courante et l'électricité sur leurs terres agricoles est converti en atout militant : « *C'est comme les gens qui ont l'autocollant "Non au nucléaire" à l'arrière de leur voiture, et qui sont toujours branchés à EDF... Nous, on est locavores. Si tu ne t'intéresses pas au fond du système, ça ne change rien* » (Laurent, journal d'enquête, 6 mars 2013). Évalués en ces termes, l'obligation de brancher un seul appareil électrique à la fois ou de pomper l'eau de leur cuve pour faire la vaisselle n'est pas vécue comme une contrainte. Ces gestes domestiques leur apportent le bien-être d'avoir un mode de vie harmonieux, sur le plan politique, mais pas seulement : « *Il y a pleins de moments quand je fais la vaisselle dehors où du fait de l'espace et de l'activité répétitive, je suis en méditation. Je suis avec les oiseaux, avec le vent dans les arbres. Ce n'est pas de l'écologie, c'est une spiritualité, ça va de pair. Je n'aime pas le mot "écologie", je préfère le terme "respect de la nature". C'est une philosophie de vie. Il faut aimer la vie et pour aimer la vie, il faut être un tant soit peu spirituel. L'écologie, c'est pour le portefeuille ou pour être au top du bobo* » (Marie, journal d'enquête, 3 juillet 2015).

Marie et Laurent considèrent que la démarche d'Eliette et de ceux qui sont restés sur le terrain collectif est plus poussée que la leur en termes de « *respect de la nature* » (tableau 3, colonne 4), mais leur projet de vie est différent. Chacun se trouve cependant « *à sa place* » selon les mots de Marie (journal d'enquête, 2 juillet 2013) : elle assume sa vie de paysanne boulangère, ancrée dans un lieu, sédentaire, avec un élevage impliquant quelques infrastructures, aussi modestes soient-elles. L'enquête révèle qu'une des ressources importantes de Laurent et Marie pour mener à bien leur projet est de disposer d'un espace d'expérimentation libre et polyvalent (moyennant un fort investissement manuel) dont les frontières n'ont pas

vocation à être bornées. Au dedans-dehors du salon-clairière s'ajoute un espace réticulaire de droits d'usage chez les voisins, les copains, la famille, contre échange de services avec des superpositions de fonctions qui incluent la communication avec les éléments naturels : les champs se muent en étable en plein air, la serre en salle de bains et la cuisine extérieure en lieu de méditation.

Si l'inquiétude d'être soumis au bon vouloir de la municipalité en matière de plan d'urbanisme ne disparaît pas totalement au bout de neuf ans d'installation, c'est néanmoins un risque qui vaut la peine d'être pris pour Laurent et Marie qui, loin de se barricader sur leur terrain, organisent chaque année un méchoui avec les clients du pain, leurs amis, leurs voisins et les anciens du village. Suivant les règles d'hospitalité qui ont cours dans les alternatives, le terrain fonctionne, en outre, comme un lieu ouvert : le couple héberge des copains alternatifs de passage, prête des rangs de leur potager à un cultivateur de plantes médicinales, cultive des pommes de terres en commun avec leur famille, entepose des objets pour des voisins, reçoit une noria de visiteurs et d'apprentis qui viennent de toute la région pour assister à la confection du pain et voir leur installation. Laurent et Marie n'ont pas hésité à accueillir, un été, des campements scouts, ainsi que des adolescents qui ne partent jamais en vacances, et que convoie leur ami Jo dans sa roulotte, en partenariat avec une association. Autant d'occasions pour Marie et Laurent « *de faire profiter de leur coin de paradis* » (journal d'enquête, 2 juillet 2013) qui n'a rien d'autarcique.

L'accès à la terre ne joue donc pas seulement un rôle important dans la mise en place d'un modèle agricole non productiviste et dans la fabrique d'un habitat économe sur le plan énergétique. L'approche ethnocomptable permet d'aller au-delà du calcul d'un budget-temps ou d'un bilan carbone pour mettre en évidence des modes d'évaluations non quantifiables : habiter, ce n'est pas seulement s'abriter, dormir, manger, se laver à bas coût avec une faible empreinte pour la planète, c'est métamorphoser les opérations matérielles de reproduction de ses besoins en liens sociaux denses.

Se dépenser sans compter

Si Laurent et Marie échappent à l'obligation d'acheter un grand nombre de biens et de services par leur savoir-faire et leurs réseaux d'entraide, ils ne vivent pas seulement d'échanges de services et d'autosubsistance. Ils ont besoin d'un minimum de ressources monétaires. Ne résidant pas en squat, en communauté ou en coopérative, ils ont

dû déboursier de l'argent pour acheter des terres, de vieilles machines agricoles. Ils dépensent 100 euros de courses et 30 euros en été par semaine dans le supermarché bio à quelques kilomètres de chez eux (une biocoop). Ils disposent d'un ordinateur et de deux téléphones portables, d'un petit tracteur et de deux véhicules. D'où vient l'argent ? Il provient des gains de leur activité de boulanger et de la ferme. Ces gains ne font pas l'objet d'une comptabilité précise. Comment procèdent-ils pour atteindre l'équilibre ? À ce stade de l'enquête, il ne sera guère possible de présenter un tableau synthétique des gains que leur procure chaque poste d'activité. On s'attachera principalement à décrire des logiques d'ensemble qui font précisément que tout se tient, à la manière d'un écosystème fondé sur l'élaboration d'interactions vertueuses entre les ressources du fournil, des vaches, des chèvres, des moutons, des ruches, du poulailler, du potager et du verger.

Une économie paysanne, fondée sur la circulation des ressources

Du point de vue légal, Marie est la boulangère en titre (elle a passé son certificat d'aptitude professionnelle obligatoire de boulangerie et c'est elle qui est déclarée en auto-entrepreneuse) et Laurent a le statut de cotisant solidaire (qui lui donne droit à la sécurité sociale pour la prise en charge des dépenses de santé et d'accès aux soins sans être agriculteur de plein droit). Ils se définissent pourtant tous deux comme « boulangers paysans ». Le terme de « paysan » a son importance. Il renvoie à un idéal d'autonomie. « *Quand on m'a demandé mon boulot – c'était devant le notaire, j'ai répondu "paysan". Il m'a dit "Agriculteur ?". J'ai dit "Non, paysan, ce n'est pas pareil". Le paysan s'occupe de tout, de l'exploitation à la production à la commercialisation. Alors que l'exploitant agricole, il donne tout au grossiste à bas prix. [...] Si tu arrives à être maître de ton boulot, tu es maître de ta liberté. Le paysan, il est maître de sa production. Tu perds ta liberté si tu signes à la Pac, tu as un contrôleur sur le dos – même bio* » (Laurent, journal d'enquête, 6 mars 2013). C'est la raison pour laquelle Laurent et Marie refusent de toucher des subventions agricoles, y compris en tant qu'agriculteurs biologiques. Il leur faudrait en retour obéir à des normes strictes en termes de productivité et d'équipement matériel intégralement neuf qui ne peuvent s'acquérir que moyennant un emprunt. À la section syndicale de la Confédération paysanne de son département, Laurent fait partie de ceux qui revendiquent un modèle paysan, oscillant entre une économie vivrière et une économie marchande, avec une installation au plus près de leurs besoins évolutifs.

L'équilibre, pour Laurent et Marie, c'est de gagner de l'argent en quantité suffisante pour financer leurs expérimentations sans qu'aucune activité ne soit exercée à plein temps. Ainsi se répartissent les tâches entre eux qui, au fil des années, se sont spécialisés : Laurent s'occupe des deux vaches laitières avec une seule traite par jour et un arrêt hivernal. Il cultive et récolte des luzernières pour le foin et des céréales pour les poules. Il a dix à douze ruches qui assurent au couple une production de miel minimale, compte tenu de la mortalité des abeilles. Il s'occupe des essais de fromagerie. Marie, de son côté, s'occupe seule du potager dans la serre-tunnel, avec l'aide du tracteur de Laurent, pour le potager de plein champ. Elle a la charge des poules, des canards et des oies qui vivent en liberté et sont enfermés la nuit dans un poulailler à l'air libre, mais en hiver, les poules ne pondent pas. Elle s'occupe des deux chèvres et de leurs chevreaux. Végétarienne, Marie laisse à Laurent (qui ne l'est pas) le soin de transformer ces produits d'élevage en viande consommable. Leur seule activité conjointe est la boulangerie : ils fabriquent et vendent le pain ensemble entre une et deux journées par semaine selon les saisons.

Même si certaines tâches sont saisonnières, d'autres sont cependant incompressibles. Comme l'explique avec humour Laurent, pour évoquer leur rythme, « *on n'est pas des "baba-cools", on est des "baba-speeds"* » (récit de vie de Laurent, 2012). La journée commence à huit heures trente et s'achève à vingt-deux heures. Mais est-ce du « travail » ? Laurent et Marie ne le vivent pas comme tel : comment dissocier les temporalités domestiques, professionnelles, familiales, de loisir ? Dans l'emploi du temps, élaboré à partir de l'ethnographie chronométrée de neuf jours, la distinction des temps sociaux ne correspond pas à leur mode de vie où toutes les activités sont superposées – du nourrissage ludique des poules avec leur petite fille Lola à la gestion à distance d'un achat sur le site internet de petites annonces *leboncoin.fr*, tandis que l'eau pour la préparation du levain de la fournée du lendemain reste tiède sur le poêle. La polyactivité, répartie entre les deux membres du couple, implique la superposition temporelle des activités et leur enchaînement rapide sur des espaces polyvalents, avec de longs temps de détente où les nœuds d'activité se distendent et où tout le monde prend le temps : causeries pendant la vente au marché, repas improvisé avec des copains qui reporte au lendemain une tâche prévue, contemplation d'un agneau qui vient de naître, marche lente au rythme de Lola à qui on apprend au passage les vertus des plantes sauvages. À cet enchevêtrement d'activités s'ajoute un

principe de circularité, de réemploi ou d'usage multiple – qui touche aussi bien les êtres vivants que les produits manufacturés, et permet, une fois le premier investissement fait, de les faire fructifier. Poules et vaches ne donnent pas seulement des œufs ou du lait, mais aussi des poussins et des veaux ; les moutons sont aussi de très esthétiques tondeuses à gazon autoportées ; les invendus du pain sont donnés aux poules et aux canards dont les plumes sont accumulées en vue de faire un édredon ; les pommes de terre qui ont pourri dans la partie inondée du potager sont broyées pour enrichir la terre ; une tronçonneuse en panne est gardée pour fournir des pièces détachées pour la suivante.

L'intensivité (en faire beaucoup avec peu, maximiser le moindre geste et le moindre échange) fait partie de ce mode de vie, pétri de logiques paysannes où rien ne se perd – principe maximaliste que la permaculture, créée dans les années 1970, a réactualisé en revendiquant un mode de vie holistique (Mollison, 2012), qui permet de vivre en harmonie avec le monde naturel : cette méthode systémique (le terme « permaculture » est forgé à partir des termes « permanent agriculture ») oblige, en effet, à penser ensemble l'habitat, les énergies renouvelables, la production agricole et artisanale de tout type d'installation en développant des interactions vertueuses entre les plantes, mais aussi avec les animaux, et l'environnement local. Se créent ainsi des groupes (humains et non humains) sur des territoires « résilients », devenus autonomes et abondants en raison même de cette interdépendance à l'échelle locale (Hopkins, 2010). Laurent et Marie, sans en revendiquer le terme, s'inscrivent dans cette démarche permacole qu'ils ont apprise en vivant sur le terrain collectif à Valondes.

Le luxe de ne pas compter en régime d'abondance

Cette logique paysanne conduit Laurent et Marie à entretenir un rapport distancé à l'État-providence qu'ils associent à un État de surveillance, qui incite à un mode de consommation faisant le jeu des industriels et des banques : ils n'ont, par conséquent, jamais perçu le RSA. Le couple refuse, pour les mêmes raisons, de recourir à l'emprunt, aux subventions agricoles de tous ordres et à la labellisation AB, qui ont en commun d'être conditionnés à des obligations de contrôle de la productivité. Laurent et Marie n'ont pour autant pas fait sécession : ils perçoivent l'allocation de base de la prestation d'accueil du jeune enfant pour leur fille âgée de moins de 3 ans, qui est scolarisée (au moment de l'enquête) en petite section de maternelle à l'école communale, ils suivent des

formations à la chambre d'agriculture. En plus des impôts fonciers dus en tant que propriétaires du terrain sur lequel ils vivent, le couple paye des impôts sur son unique ressource imposable, les gains de la boulangerie, sans oublier les impôts indirects, par exemple sur l'achat de l'essence et leurs courses à la biocoop. Par rapport à la collectivité, ils se trouvent ainsi à la fois un pied dedans et un pied dehors, estimant lui coûter finalement assez peu. Seule Marie cotise pour une future retraite dérisoire dont ils ne se préoccupent guère, happés par leur projet de constitution d'une ferme viable et un fort scepticisme concernant l'avenir du système redistributif par le salariat. L'option adoptée par Laurent et Marie, loin d'être isolée, est représentative du mode de vie de toute une population rurale, caractérisée par une forte préoccupation écologique, qui se qualifie davantage d'« alternative ». Il faut noter que ce compromis est distinct d'une autre version de l'anarchisme, fondée sur d'autres arrangements, consistant notamment à capter l'argent et les ressources de l'État (en touchant le RSA et en piratant EDF), tout en refusant d'entrer dans la société marchande en ne proposant que des services et des biens gratuits ou à prix libre, comme c'est le cas d'une partie des habitants de la zone à défendre de Notre-Dame-des-Landes (Pruvost, 2015 a et 2017). Dans tous les cas, il n'est jamais question d'une totale sortie du système.

Ainsi, en 2012, Laurent et Marie gagnent, en moyenne, 933 euros par mois de la vente du pain au marché (tous frais et impôts déduits, et en faisant une à deux fournées par semaine onze mois sur douze), auquel il faut ajouter 249 euros mensuels issus des gains de la ferme avec la vente des œufs, du miel, de veaux, d'agneaux, de chevreaux et de bois (hors frais déduits) et 182 euros d'allocation de base jusqu'aux 3 ans de leur fille (allocation perçue, par ailleurs, en raison de leur faibles ressources), soit au total 1 364 euros par mois, en 2012, pour un couple et un enfant âgé de moins de 3 ans. En 2013, Laurent et Marie perçoivent 976 euros mensuels en ne faisant plus qu'une fournée par semaine et en augmentant les bénéfices de la ferme, en passant à une moyenne de 398 euros par mois, ce qui leur fait 1 556 euros par mois avec l'allocation de base dont ils bénéficient pour la dernière année. La précision de ces chiffres ne vient pas de la copie d'un livre de compte, tenu poste par poste, mais de la synthèse de données ethnocomptables recueillies en deux ans. Laurent et Marie comptent « à la louche ». Ils travaillent dans les faits à deux sur des activités, alors que Marie est seule déclarée pour la boulangerie, et Laurent, pour la ferme qu'ils déclarent comme ayant été

exercées seuls ; ils se contentent, pour la boulangerie, de répondre au cahier des charges du label bio indépendant, Nature & Progrès, et d'être en règle sur le plan fiscal. Ils n'ont pas besoin de déduire l'ensemble des coûts de fabrication du pain pour savoir que c'est leur principale source de revenu. Il leur importe peu de savoir si leurs expériences fromagères ou céréalières leur font perdre ou gagner de l'argent. L'essentiel est de pouvoir apprendre le métier et de savoir qu'ils ont de la ressource, dans tous les sens du terme. Ils peuvent (se) dépenser sans compter parce qu'ils exploitent un bout de terre prolifique qui les exonère de tenir des comptes plus précis.

Sur l'une des cabanes du terrain collectif était inscrite la maxime suivante : « *Ne passe pas ton temps à rêver ta vie, vis tes rêves* ». Le processus d'installation de Laurent et Marie suit cette injonction. Le couple inverse l'ordre des moyens et des fins sans se poser la question de la viabilité a priori. Ils se lancent à la conquête d'activités nouvelles avant de se demander si l'intendance peut suivre, en tablant sur le fait qu'ils apprendront sur le tas. Ainsi, Marie n'y connaît rien en élevage, mais elle achète des poules de variétés anciennes qu'elle a toujours rêvées d'avoir, sans formation préalable ; elle tâtonne. Elle a vu son poulailler décimé plusieurs fois par un renard, avant de s'adjoindre les services d'un chien et de trouver un meilleur emplacement. Il lui a fallu un certain temps pour comprendre quand ouvrir et fermer le poulailler, comment récupérer les œufs afin qu'ils ne se trouvent pas répartis sur l'ensemble du terrain. Au final, Marie ne sait pas combien de poules elle a, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'a pas de méthode de comptage : elle passe cinq minutes tous les matins à observer ses poules avant de les faire sortir et elle sait quand il en manque. Marie connaît suffisamment son poulailler pour reconnaître les jeunes poules et savoir quand l'une d'entre elles n'est pas rentrée la veille. Cette connaissance intime lui permet de se passer d'inscrire ses poules sur un registre et de les baguer. Le non-comptage des œufs suit la même logique de rejet du contrôle standardisé : Marie n'est pas en mesure de donner le même nombre exact d'œufs annuels produits. La seule donnée intéressante à ses yeux, c'est que le couple a des œufs à volonté toute l'année pour son autoconsommation et en nombre suffisant pour le marché entre mars et décembre. Elle sait aussi qu'elle peut reconstituer une partie des pertes de l'hiver avec les poussins qui naissent en été. Ces évaluations approximatives (par rapport aux poulaillers industriels) s'inscrivent dans un régime d'abondance : Marie s'arrange pour que naissent plus de poules qu'il n'en faut, ce qui l'autorise à ne pas

se poser la question des gains et des pertes. La démarche est la même pour le potager : Marie plante à peu près 30 % de plus que leurs besoins, en prévision des pertes et des dons qu'ils feront aux amis. Laurent, qui n'a pas beaucoup de temps à consacrer à l'apiculture, prévoit de la même manière une douzaine de ruches en anticipation de la mort des reines. De même, il veille à prendre de l'avance dans sa coupe de bois de chauffe, en prévision des années suivantes.

Ce principe de non-comptabilité précise repose sur deux éléments clés : Laurent et Marie vivent avec leur enfant unique sur dix-huit hectares. Ils ont pris acte de la fin des sociétés villageoises et des grandes parentèles. « *Il n'y a pas si longtemps, on étaient pleins à être fermiers. C'était plus facile. Maintenant, on n'est pas beaucoup. Il faut être multifonctionnel* », explique Laurent en réparant une vieille faneuse (3 juillet 2014, journal d'enquête). Ils ont par ailleurs opté pour une mécanisation partielle qui leur permet d'exploiter seulement à deux un grand poulailler, un immense potager et d'en faire profiter leurs proches. L'une des grandes jouissances de leur mode de vie réside, en effet, dans cette autoconsommation gourmande, cumulée à une hospitalité sans compter, et ce d'autant plus qu'elle est réciproque : les producteurs de leur réseau alternatif et de leur voisinage sont également excédentaires.

Conclusion

L'approche ethnocomptable montre qu'il ne suffit pas d'acheter un terrain, de monter une yourte, d'installer un panneau solaire et de faire son potager pour vivre de peu dans l'abondance. Il faut pouvoir s'insérer localement dans une chaîne de solidarité bienveillante (municipale, locale, alternative, familiale) qui permet d'accéder à des ressources sans avoir à passer par des institutions ou des services payants, moyennant des échanges de services. Une telle gratuité n'est pas donnée de droit. Elle se fonde sur une intégration patiente dans différents réseaux d'entraide. Il faut faire preuve de tact pour maintenir des liens avec des groupes aussi divers que les anciens d'un village, le groupement des agriculteurs bio et les voisins des pavillons voisins. La réduction des besoins monétaires passe aussi par la réduction de son temps de travail rémunéré au profit d'un temps d'apprentissage de nouveaux savoir-faire et d'expériences : autofabriquer son alimentation, son habitat et son énergie, c'est surtout « faire avec » et ensemble en continuant de compter sur les proches aussi bien pour la mise en œuvre, l'échange d'expérience que pour le soutien logistique. Ne pas

dépenser d'argent, c'est par conséquent convertir les liens d'intérêt réciproque (comptables) en liens de confiance et d'amitiés (inestimables).

Cependant, une question matérielle se pose : en attendant que se tissent tous ces liens, ancrés dans le face-à-face et le partage d'expérience, comment faire le grand saut, du salariat au travail indépendant, de la maison en dur à l'habitat léger, du supermarché au potager-poulailler, de l'exode rural à l'exode urbain ? Dans les trajectoires observées, le séjour dans des lieux tels que le terrain collectif de Valondes ou le squat de Framont offre ainsi des paliers de décompression où les individus apprennent à se passer de gains monétaires en bénéficiant de la dynamique du groupe, tant sur le plan matériel qu'amical. Vient ensuite l'accès à une parcelle de terre, achetée, louée ou prêtée, sachant que la conquête d'un espace à soi reste inscrite dans une logique d'interdépendance : les propriétaires ne sont pas les uniques usagers d'un lieu qui fonctionne comme un lieu hospitalier. Les denrées abondantes qui y sont produites sont, pour partie, vendues,

pour partie, redistribuées dans leur réseau.

L'accès à la propriété privée est combiné avec des formes de partage des ressources et un haut niveau d'hospitalité. L'usage de technologies est proscrit sur certains postes d'activité et toléré sur d'autres. Les autonomies alimentaire et énergétique sont pensées en interdépendance avec les voisins, les amis et la famille. Le modèle paysan d'une polyactivité vivrière (avec vente du surplus) ne s'abstrait pas complètement de la société marchande, ni de l'État social. La dimension expérimentale et « écologique » (au sens d'interrelations pertinentes pour un milieu de vie donné) se trouve au centre du projet politique revendiqué par la constellation d'alternatifs qui se déploie autour de Valondes : il ne s'agit pas tant d'édifier une contre-société que de s'aménager un monde vivable, interstitiel, à la fois interconnecté à d'autres lieux similaires et intégré autant que possible à son environnement local dans l'espérance que, de proche en proche, par capillarité, s'opère un changement social de vaste amplitude.

- Collectif Mauvaise troupe, 2014, *Constellations. Trajectoires révolutionnaires du jeune 21^e siècle*, Paris, L'Éclat.
- Cottereau A., Marzok M., 2012, *Une famille andalouse*, Paris, Bouchène.
- Deleuze G., Guattari F., 1980, *Mille plateaux*, Paris, Éditions de Minuit.
- Hopkins R., 2010, *Manuel de transition*, Paris, Silence.
- Lefebvre H., 1997, *Critique de la vie quotidienne*, Paris, l'Arche, T.1, T.2, T.3.
- Léger D., Hervieu B., 2010[1979], *Le retour à la nature : au fond de la forêt*, l'État, Paris, Éditions du Seuil.
- Mesini B., 2011, Habiter le temporaire. Quelle reconnaissance de l'habitat léger, mobile et éphémère ?, *Techniques & Culture*, n° 56, p. 149-165.
- Mollison B., 2012, *Introduction à la permaculture*, La Chapelle sous Uchon, Passerelle Eco.
- Polanyi K., 1983, *La grande transformation*, Paris, Gallimard.
- Pruvost G., 2017, Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014), *Politix*, n° 117, p. 37-66 (à paraître).
- Pruvost G., 2015 a, Des communautés introuvables aux réseaux d'habitats légers : faire village autrement, *Socio-anthropologie*, n° 32, p. 21-39.
- Pruvost G., 2015 b, Chantiers participatifs, autogérés, collectifs : la politisation du moindre geste, *Sociologie du travail*, n° 57, p. 81-103.
- Pruvost G., 2014, L'alternative écologique. Vivre et travailler autrement, *Terrain*, n° 60, p. 36-55.
- Sahlins M., 1976, *Âge de pierre, âge d'abondance*, Paris, Gallimard.